FORMATION JURIDIQUE

DROITS DU PATIENT DANS LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DES SOIGNANTS : INFORMATION ET CONSENTEMENT, SECRET, DOSSIER PATIENT

Format d'intervention



Mode d'intervention



Votre secteur d'activité

S Sanitaire M Médico-Social

Vous êtes

Membre de direction des établissements de santé membre de la direction gestion des plaintes et relations avec les usagers, professionnel de paramédicale, membre de la

Date et lieu



2 jours consécutifs (09h00-

Tarifs



€ Devis sur demande

PRÉSENTATION

Vous êtes en charge - ou nouvellement en charge - des droits des usagers au sein de votre établissement. Vous souhaitez appréhender de manière concrète et précise la règlementation régissant les droits des patients. Cette formation vous permettra de mettre efficacement en pratique les textes et recommandations entourant le consentement aux soins, le secret et l'accès au dossier patient.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les droits des patients et leurs conséquences pratiques.
- Optimiser les pratiques professionnelles dans le respect des droits des patients et des droits des soignants.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Formation animée par un(e) juriste spécialisé(e) en droit de la santé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Une formation construite autour de cas concrets s'appuyant sur les questions les plus récurrentes des établissements de santé.

PROGRAMME

1- Le consentement aux soins en pratique

Analyse de situations pratiques :

- Le patient mineur
- Le majeur protégé
- Le patient hors d'état d'exprimer sa volonté
- Le refus de soins
- · La prise en charge des situations de fin de vie

2 - Le secret professionnel au quotidien

Analyse de situations pratiques :

- Echange et partage d'informations entre professionnels et non professionnels de santé / au sein de l'établissement
- · Les sollicitations de la famille ou des proches
- Les sollicitations de la police et de la justice

3 - L'accès au dossier patient

Analyse de situations pratiques :

- Les éléments communicables et non communicables
- Les modalités de la communication
- La communication au patient (ou à son représentant légal)
- · La communication aux ayants-droits du patient décédé



EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs

Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation

Je demande un devis



formation.santesocial@relyens.eu



+33 (0)4 72 75 50 15

Relvens Mutual Insurance

18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08 - FRANCE Tél: +33 (0)4 72 75 50 25 - www.relyens.eu

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes Entreprise régie par le code des assurances - 779 860 881

Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 82690051369 auprès du Préfet de région N°TVA Intracommunautaire : FR 79779860881

